

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°30-2025**Date de convocation :**
19/06/2025**Date d'affichage :****Nombre de conseillers
en exercices : 10****Nombre de conseillers
qui ont délibéré : 08****Nombre de pouvoirs :****Pour : 10****Contre : 00****Abstention : 00****Objet :** Subvention
exceptionnelle à la
Paroisse Notre Dame du
Gard**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :**Et de sa publication le :**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis

Mme. La 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline, M. VAN LAECKEN Patrick, Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et Mme SINOQUET Valérie.

Étaient absents excusés : M. BOULET Bernard, (donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline) et M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre) ;

Mme MEULIN Maryline est désignée secrétaire de séance.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA PAROISSE NOTRE DAME DU GARD

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une lettre qu'il a co-écrit avec les Maires de Picquigny (José HERBET), Flixecourt (Patrick GAILLARD) et La Chaussée-Tirancourt (Philippe FRANCOIS) où ils invitent les communes dépendant des Paroisses Notre-Dame du Gard et Notre-Dame du Val de Nièvre à participer à une cagnotte pour financer les frais d'un séjour en Thalassothérapie pour remercier le Vicaire Général Nicolas JOUY pour son dévouement sur le territoire.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal décide

D'ATTRIBUER la somme de 200,00€ à la Paroisse de Notre-Dame du Gard pour financer un séjour en Thalassothérapie au Vicaire Général Nicolas JOUY

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SINOQUET

Le Maire